

CETTE ANNÉE, 100.000 TONNES DE BÉTON SERONT RECYCLÉES ET VALORISÉES SUR LE SITE YPREMA DE TRAPPES (78, YVELINES). Une étude vient d'être réalisée par un Cabinet indépendant pour analyser ce qui se passerait, en termes d'impacts sur l'environnement, si ce site de recyclage n'existait pas.

Béton recyclé : une solution d'avenir pour l'écologie industrielle

Cette année, 100.000 tonnes de béton seront recyclées et valorisées sur le site Yprema de Trappes (78, Yvelines). Elles proviennent essentiellement des chantiers de déconstruction situés sur le territoire de Saint Quentin en Yvelines. Le béton est transformé en granulats qui servent de sous-couches pour de routes, des chantiers d'assainissement ou de génie civil. Les avantages paraissent évidents. C'est autant de centaines

de milliers de tonnes qui auraient été enterrées pour des siècles dans des centres d'enfouissement, comme, hélas, beaucoup d'autres centaines ou de millions de tonnes de béton dans toute la France. C'est également un tonnage équivalent qu'il aurait fallu extraire en matériaux « neufs » de carrières éloignées de la région parisienne et enfin de longs et coûteux transports par camions. Mais, que se passerait-il si ce site de recyclage n'existait pas ? C'est l'objet d'une étude qui vient d'être réalisée par un Cabinet indépendant. Il s'est appuyé sur la méthode normalisée d'Analyse

du Cercle de Vie - ACV - (ISO 14040 et ISO 14044). Il évalue, d'une part, le « service d'écologie industrielle », c'est-à-dire, tout simplement, la situation actuelle et d'autre part, à l'inverse, qu'elle serait la situation actuelle si ce site n'existait pas et, par conséquent, ne rendait pas ce service d'Écologie Industrielle. En réalité, cette Analyse du Cycle de Vie recense et quantifie, tout au long du cycle de vie des produits (du berceau à la tombe) l'ensemble des flux de matière et d'énergie qui sont associés aux activités humaines afin d'évaluer les impacts environnemen-

taux (méthode normalisée ISO 14040).

C'est ainsi que l'étude prend en compte trois points principaux : l'acheminement des déchets de déconstruction vers la plate-forme de traitement ou vers un centre d'enfouissement approprié ; la production de granulats recyclés ou de granulats neufs ; l'acheminement des granulats recyclés ou neufs vers un nouveau chantier. Deux scénarios ont été examinés : dans le premier cas, les bâtiments sont déconstruits, les déchets sont traités et transformés en produits à Trappes pour une utilisation en technique routière ; dans le



/ 1



BÉTON

Recyclage

Utiliser des matériaux de qualité au meilleur prix

Réduire le trafic
Préserver les ressources naturelles

Diminuer la mise en décharge
Economiser le CO₂

second cas (si le site n'existait pas), le béton de déconstruction provenant du territoire de Saint Quentin en Yvelines serait envoyé vers des centres d'enfouissement qui sont, en moyenne, à plus de 44 kilomètres.

Par ailleurs, les granulats « neufs » nécessaires pour les chantiers sont produits dans des carrières de roche massive et de roche meuble qui se trouvent, en moyenne, à une distance de 38 kilomètres.

Un gain environnemental impressionnant !

Les résultats en comparant les deux scénarios sont impressionnants.

En ce qui concerne la santé humaine (effets cancérigènes et non cancérigènes, radiation ionisante, polluants atmosphériques organi-

ques et inorganiques, diminution de la couche d'ozone), le site de Trappes permet de réduire de 70 % les impacts sur la santé humaine. Par rapport aux impacts sur la qualité des écosystèmes, le pourcentage atteint 95 % et il est identique en ce qui concerne les incidences sur le changement climatique.

Au niveau des ressources (extraction des minerais et consommation d'énergie non renouvelable) le site de Trappes permet une réduction de 92 % par rapport à une situation sans cette installation.

Les conclusions de cette étude sont sans appel. Elle révèle que le site Yprema permet un gain environnemental équivalent à 2217 kilomètres parcourus en voiture par tonne de granulats produits. Tous les ans, le site de Trappes, c'est 1 693 071 Teq CO₂, soit les émissions d'environ 2 millions de Français. De tels sites de recy-

clage permettent à la collectivité d'utiliser des matériaux de qualité à un meilleur prix, de réduire le trafic des camions et de préserver les ressources naturelles. Enfin, ils diminuent la mise en décharge et économisent du CO₂.

Christine Raynaud

Yprema en quelques chiffres

10 implantations sur 3 régions
2,5 millions de tonnes de matériaux réceptionnés et valorisés par an
3 filières d'activité : béton, Ecograde, Urbasol
18 M€ de chiffre d'affaires
85 employés
Certification ISO 9001 de l'ensemble des productions
Certification Charte Environnement de l'UNICEM
7 % de la masse salariale consacrée à la formation

1/ Photo aérienne du site Yprema de Trappes (78)

2/ Chargement d'un train : la présence du rail en bordure des sites est une option attrayante pour améliorer encore le recours aux modes de transport alternatif à la route

3/ La société Yprema sélectionne, valorise, transforme et livre un produit fini (matériau pouvant être utilisé en remblai ou en sous-couche de chaussée) aux entreprises de travaux publics

4/ L'entreprise produit et commercialise par an plus d'un million de tonnes de matériaux recyclés et consacre 3% de son chiffre d'affaires à la recherche dans ce domaine

